# Reconnaissance des diplômes: interview avec Rudolf Natsch: "pouvoir travailler à l'étranger"

Autor(en): Lenzin, René / Natsch, Rudolf

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Band (Jahr): 23 (1996)

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912448

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch





sage profes-sionnel en Suisse jouit toujours d'une bonne renom-mée. (Photos: Keystone)

Premières hautes écoles spécialisées dès 1997

# Les hautes écoles en pleine mutation

Le paysage universitaire suisse est en train de se réorga-niser de fond en comble. Aux universités et écoles poly-techniques fédérales viendront s'ajouter, dès l'automne 1997, probablement huit hautes écoles spécialisées. Il s'agit de la plus importante réforme de la formation de ces dernières décennies. Et tout se passe étonnamment rapidement.

e compte à rebours a débuté. Une telle entreprise ne va pas de soi en Suisse dans le domaine de l'éduca-tion, marqué du sceau du fédéralisme. Surtout s'il s'agit de la plus importante et la plus onéreuse réforme depuis des

Andreas Stuber\*

décennies dans le domaine de la forma-tion. L'enseignement commencera en 1997 dans les hautes écoles spécialisées, qui, en l'état du projet, seront vraisem-blablement au nombre de huit: une en Suisse romande, une dans le canton de Berne, une dans celui de Soleure, une (peut-être deux) dans le canton d'Argo-vie, une pour les deux Bâle, une en Suisse centrale, une pour Zurich et la Suisse orientale, une pour Zurich et la Suisse orientale et une au Tessin. Ces hautes écoles spécialisées vien-dront compléter les universités canto-nales existantes et les deux Ecoles po-lytechniques fédérales; elles seront da-vantage axées sur la pratique et contridécennies dans le domaine de la forma

\*L'auteur est rédacteur à la rubrique suisse du quotidien bernois «Der Bund».

bueront à promouvoir la collaboration avec les petites et moyennes entreprises dans le domaine de la recherche et du développement. Elles ont également pour objectif d'ouvrir la voie universitaire aux jeunes qui se sont engagés au départ dans un apprentissage professionnel tradi-tionnel.

#### Coûteux et complexe

Coûteux et complexe
Cette réforme n'est pas précisément bon marché: la mise en place de ces hautes écoles entre 1997 et 2003 coûtera 5,4 milliards de francs dont 1,6 milliard au maximum seront à charge de la Confédération. Cela représente un surplus de dépenses de 600 millions de francs par rapport au souiten que la Confédération accorde aujourd'hui aux écoles spécialisées – ce qui n'est pas une broutille dans une période de crise financière. El le projet n'est pas non plus facile à réaliser, puisqu'il existe encore aujourd'hui 29 écoles techniques supérieures (ETS) comptant quelque l'0000 fœulaints, 14 écoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) aux-

quelles sont inscrits 2200 étudiants, ainquelles sont inscrits 2200 étudiants, ainsi que sept écoles supérieures d'arts appliqués (ESAA) formant 330 étudiants. Toutes ces écoles souhaitent naturellement être reconnues par la Berne fédérale comme haute école spécialisée; à cet effet, elles se réunissent en unités d'écoles spécialisées en appliquant différentes formes d'organisation (par exholdine). holding).

#### Pourquoi aller si vite?

Pourquoi aller si vite?

Malgré les coîts élevés et des structures complexes, cette réforme avance napidement. Le Conseil fédéral avait présenté son projet de loi en juin 1994; le Conseil des Etats l'avait déjà approuvé en jan-vier 1995, suivi par le Conseil national en automne de la même année; les ordonances d'exécution sont élaborées cette année et la reconnaissance des écoles par la Confédération aura lieu l'an prochain. Parallèlement, les cantons procèdent aux adaptations législatives nécessaires et certains, comme le canton d'Argovie, profitent de l'occasion pour réaliser de vieux rêves d'universités.

Les hautes écoles spécialisées doivent permettre en partie le raccordement manqué à l'Espace économique européen en hiver 1992: leurs diplômes seront eurocompatibles. Mais tout aussi importants sont les espoirs quant aux répercussions pour l'économie: les hautes écoles spécialisées sont considérées comme des investissements pour l'avenir du pays.

## Une certaine critique quand même

Une certaine critique quand même
Le rythme très soutenu de cette réforme a suscité un certain scepticisme dans les sphères politiques: certains out trouvé par exemple qu'on avait manqué l'occasion de réalisser un édifice commun sur le vegrand chantiers de la formation. Et il est vrai qu'on n'engagera la réforme de l'apprentissage professionnel qu'après le lan-cement des hautes écoles spécialisées, alors que ces dermières en constituent en quelque sorte le prolongement logique. On a également souligné l'absence de coordination avec les universités, où diverses réformes sont en cours sans qu'ait été étudiée la question des conséquences pour les hautes écoles spécialisées. Des critiques se sont élevées également contre le fait que la Confédération porte avant tout son effort, dans un premier temps, sur des filières techniques et commerciales, donc des professions plutôt «masculines», alors que les professions plutôt «masculines», alors que les professions plutôt «masculines», alors que les professions à prédominance féminine, tel-les que celles du domaine de la santé et du travail social, ne seront concernées que dans une seconde phase. La Confédération avait fait valoir qu'il s'agis-sait-là de domaines relevant de la compétence cantonale et qu'elle s'occupait en priorité des professions reconnues par l'Office fédérat de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Néanmoins il y aura cependant, dès l'automne 1997 déjà, des hautes écoles spécialisées des beaux arts et, plus tard, dans les domaines de la santé et du travail social, dans le canton de Berne par exemple. Mais ces établissements seront supportés par les cantons exclusivement et commenceront avec un nombre limité de filières.

Reconnaissance des diplômes: interview avec Rudolf Natsch\*

# «Pouvoir travailler à l'étranger»

«Revue Suisse»: La réponse aux Suisses de l'étranger qui se renseignent sur la validité de leur diplôme en Suisse est «selon les cantons», «suivant l'université» ou mêm «selon la faculté». Alors ne devrions-nous pas commencer par balayer devant notre porte avant de chercher à conclure des conventions internationales sur la reconnaissance des diplômes?
Rudolf Natsch: Il faut faire l'un et l'autre. Nous avons un intéré primordial à ce que nos diplômes suisses soient reconnus à l'étranger. Nous ne pouvons cependant pas seulement demander, il nous faut aussi donner. Peut-être que le débat sur l'Europe donner aune certaine impulsion aux efforts déployés dans ce sens à l'intérieur du pays.



Rudolf Natsch: «En fin de compte, ce sont les meilleurs qui l'emportent.» (Photo: Michael Stahl)

Les choses sont effectivement en train de changer, avec la réforme de la maturité et l'introduction de la maturité et l'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées. Ces changements résultent-ils avant tout de contraintes extérieures?

Je n'aimerais pas parler de contrainte, mais il est certain que le débat sur l'intégration a été la cause déterminante qui nous a amenés à faire quelque chose. Nous aurions très bien pu créer des hautes écoles spécialisées il y a 20 ans déjà, mais aujourd'hui nous avons été obligés de faire ce pas. Grâce à notre réseau bien organisé d'écoles d'ingénieurs, il sera possible de réaliser cette réforme dans un délai relativement court. La formation dans des écoles d'ingénieurs est aujourd'hui déjà, en comparaison avec

«Revue Suisse»: La réponse aux Suisses de l'étranger qui se renseignent lui d'une haute école spécialisée. Nous sur la validité de leur diplôme en voulons cependant encore un peu plus, Suisse est «selon les cantons», «sui-vant l'université» ou même «selon la faculté». Alors ne devrions-nous par decoles soient reconnues formellement facultée. Alors ne devrions-nous par le leur de comprenger par le leur de contraction de comprenger par le leur de leur de l'entre de leur de l'entre de leur de l'entre de ce sont les meilleurs qui l'emporteront.

ce sont les meilleurs qui l'emporteront.

Un des principaux atouts de la Suisse, c'est son haut niveau de formation. La reconnaissance réciproque des diplômes ne conduit-elle pas à un nivellement vers le bas?

Il serait tout à fait présomptueux de prétendre cela. Lors des négociations sur l'EEE, l'opinion prévalait que la reconnaissance mutuelle des diplômes était nécessaire, mais chaque pays a laissé entendre qu'il sacrifiait un peu la qualité de ses propres diplômes sur l'autel commun. L'opinion selon laquelle son propre système est le meilleur est largement répandue, pas seulement en Suisse. D'un point de vue objectif, tous ces pays sont capables d'offrir une bonne formation.

Qui est le plus intéressé à la recon-naissance mutuelle des diplômes, la Suisse ou l'UE? Au risque que mes déclarations soient lues à Bruxelles: éest nous, parce qu'il est pour nous crucial que nos compatrio-tes puissent travailler à l'étranger. C'est important pour eux personnellement, mais aussi pour toute notre économie, qui est axée sur l'exportation.

qui est axee sur l'exportation.

Pour ce qui est des diplômes universitaires, il existe un service d'information, qui renseigne sur leur validité.
Qu'en est-il d'autres diplômes, par exemple pour l'accès aux hautes écoles spécialisées?

Notre office s'occupe aujourd'hui déjà intensivement de cette question. Nous traitons chaque jour environ 20 demandes de gens du monde entier qui aimeraient par exemple passer chez nous le certificat de capacité et atestent d'un apprentissage complet qu'ils souhaitent voir reconnu. En ce qui concerne l'admission dans les hautes écoles spécialisées, celles-ci décident en principe de

\*Rudolf Natsch est sous-directeur et chef de la Di-vision de la formation professionnelle à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du tra-vail (OFIAMT). Il s'occupe du dossier de la re-connaissance des diplômes dans les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. (RS 5/96 Sport)

R E V U E Suisse 5/96

# Un accord avec l'UE simplifierait-il

Un accord avec l'UE simplifierait-il votre táche?
Cela dépend de l'importance de la circulation des personnes. Même si nous devions conclure une convention prévoyant la reconnaissance mutuelle des diplômes des hautes écoles spécialisées, il faudrait probablement une autorité quelconque pour certifier dans le cas concret que tel ou tel diplôme est bien conforme à la convention.

bien conforme à la convention.

Pour terminer, une question personnelle encore. Comment a évolué le paysage pédagogique depuis que vous avez quitté l'école?

La formation évolue plus rapidement; les innovations passent par exemple beaucoup plus vite dans le programme d'éducation. En outre, le flot d'informations s'est accru à tous les niveaux et dépasse de plus en plus le pouvoir d'assimilation des élèves. Face au danger de superficialité qui en résulte, il faut être conscient que toute formation est incomplète et que le terme de formation achevée est au fond un non-sens. L'idée que la formation doit être compléte le vie du rant imprègne toujours davantage la politique de l'éducation, ce qui ne signifie pas encore que tout le monde l'applique.

Interview: René Lenzin

Formation et perfectionnement dans l'hôtellerie et la restauration

# Réforme nécessaire, malgréune réputation mondiale

Nos écoles hôtelières jouis-sent d'une renommée mon-diale, mais les établissements de formation de l'étranger progressent à pas de géant.

ausanne est un nom magique au-jourd'hui encore dans les milieux d'hôteliers. Les diplômés de l'«Éco-le hôtelière de Lausanne» se voient of-frir presque automatiquement des postes de cadres en Suisse et à l'étranger. La

Andrea Netzle\*

liste des membres de la «Société des anciens élèves» de cette école, fondée à Lausanne par la Société suisse des hôteliers, contient le gratin de la haute hôtellerie du monde entier. César Ritz, fondateur de l'hôtellerie moderne de haut niveau, vient de Suisse – de même que la désignation de «palace», utilisée pour la première fois en 1896 par le pionnier de l'hôtellerie Badrutt pour son hôtel de luxe à St-Moritz.

\*Andreas Netzle est rédacteur en chef de hotel + tourismus revue, le plus important périodique professionnel suisse pour l'hôtellerie, la gastronomie, le tourisme et les loisirs.



Quelque 1200 diplômés sortent cha-que année des onze établissements groupés au sein de la Société des écoles suisses spécialisées dans l'hôtellerie et la restauration. Une grande partie d'en-re eux vient de l'étranger, oi l'on appré-cie surtout la formation pratique et la haute qualité de l'enseigement dans le domaine de la gastronomie. Les écoles

notelières dans le monde ont certes fait de grands progrès et atteint un bon ni-veau, mais, dans les pays anglo-saxons et asiatiques surtout, elles restent des sortes de «colleges» où est dispensée une formation plutôt théorique. Par ailleurs, on s'efforce en Suisse d'offrir à l'avenir des cours de niveau haute école spécialisée pour la restaura-

tion également et de renfor-cer par conséquent le do-maine de la direction d'entre-prise. Les nouveaux «centres de compétences» de Lau-same et de Lucerne offiriont des l'été 1997 des formations de niveau académique, alors qu'aujourd'hui, seule la So-ciété suisse des hôteliers pro-pose un séminaire «gestion d'entreprise» destiné aux ca-dres de l'hôtellerie et de la restauration. restauration.

# Nouveau: la maturité professionnelle

professionnelle

La formation et le perfectionnement professionnelle

La formation et le perfectionnement professionnels dans l'hôtellerie ont, comme dans d'autres branches, leurs particularités. Les cuisiniers, assistants d'hôtel, assistants en gastronomie et restauration et, depuis peu, les employés de commerce en hôtellerie et restauration apprennent leur métier dans des cours professionnels intercantonaux ou dans des hôtels-écoles. Depuis 1995 se déroule un projet-pilote, Gastrofutura», qui vise à adapter aux exigences d'au-jourd'hui les apprentissages professionnels traditionnels en mettant l'accent sur l'approche interdisciplinaire et globale.

Au terme de leur apprentissage, les jeunes ont la possibilité de suivre des cours en

Au terme de leur apprentissage, les jeunes ont la pos-sibilité de suivre des cours en vue d'obtenir un brevet fédéral. Un sixième environ des quelque 6000 apprentis suivent cette voie chaque année. Après cela, ils peu-

L'hotellerie suisse exporte son système de formation pratique dans le domaine de la gastronomie. (Photo: Keystone)

Réflexions sur la politique de la formation

# La voie cahoteuse de la formation en Suisse

Walter Hagenbüchle\*

L'école boupe – aussi bien sa «clientèle» qu'elle-même: après l'accalmie des deux dernières décennies, un vent de réforme s est mis de soulfier sur le paysage de l'éclarion et de la formation protes-sionnelle en Suisse. La société en formation doit en prendretion protes-sionnelle en Suisse. La société en formation doit en prendretion pro-certains projets de réforme, en fout premier leux les systèmes mut turité professionnelle et de hautes écoles spécialisées, ont désir musé la mise en jambes, et sort entriés en piste – si ce rest du point de sont financier, sous l'aspect de politique de formation en tout cas. La de-forme de la maturité, qui en est à son troisième esse diepuis 1984, vin modifier le système de branches. Le germe de réforme de notre systè-me d'enseignament est veun de l'éxèrieur il a nom-Europe- et n'a nullement perdu de sa vigueur du fait de la volonté de la Suisse de la ri-nullement perdu de sa vigueur du fait de la volonté de la Suisse de la ri-

modifier le système de branches. Le germe de réforme de notre système de d'ensegnement est yeun de l'extérieur il a non "Europe» et n'a nuliment perdu de sa viyeuer du tait de la volonté de la Susses de fairez avaleir sout.

Malqué les meures d'économie qui n'ont pas éparqué l'éducation et a formation. École veut d'avantage de professionnaisme, d'esprite de la formation. L'ecole veut d'avantage de professionnaisme, d'esprite de la formation. L'ecole veut d'avantage de professionnaisme, d'esprite de perfectionnement pour le corpse enseignant mes et de possibilités de parfectionnement pour le corpse enseignant est me l'est professionne de l'expressionne de l'expressionne de l'expressionne des mottages de la niveau universitaire la formation des instituteurs. Mals le foderailsse suisse dans le domaine éducatif excree un effet inhibiteur. Méannains, L'ambiteux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui grantisse les compétences aussi bien schenfliques que didactiques et méthode-logiques des enseignants et l'expression et le l'expressionne de l'evolution sociale et le reffet de la mutation des valueus et l'evolutions ocale et le reffet de la mutation des valueus Et il apparaît que la volence des jeunes – entre aux et enves leur séductiurs – a artient une l'équencie inquiéraite. L'école devient le «leu du tamps et de contraintes économiques. Souvent, ils doivent combler le vide de communication des parents ne peuvent ou ne veulent plus assument du la de l'estre de la state de l'extre du temps et de contraintes économiques. Souvent, ils doivent combler le vide de communication des parents et nont pour l'accomplissement et sont en même temps confrontés à des tiches de socialisation que les programmes de cours surchargés et des structures d'arganesse de les programmes de cours surchargés et des structures d'arganesse de l'estre d'estre d'estre d'un migre et de contraintes économiques. Souvent, ils doivent combler le vide de communication des parents et nont pour l'este

le est rédacteur à la Neue Zürcher Zeitung. Cet article est un con-nentaires publiés. Adaptation AB.

#### Le système de formation en Suisse

Le Système de formation en Suisse

La Suisse ne connaît pas un système uniforme de formation. Conformèment à la structure politique du pays, il
existe une mosaïque d'écoles et de directions de l'instruction publique cantonales autonness. Ce qui n'est pas sans
créer des problèmes en cas de changement de domicile.
Le système de formation comprend l'école primaire,
l'école secondaire, le gymnase, l'école professionnelle,
l'université et, depuis peu, la haute école spécialisée. Le
type et la désignation des écoles différent d'un canton à
l'autre et selon les trégions linguistiques, de même que le
nombre d'années de scolarité obligatoire.
Les cantons réglent et contrôlent le système d'éducation,
alors que la formation des adultes est essentiellement
assurée par des institutions privées. Si l'on additionne le
nombre des élèves et des étudiants et celui des participants à des cours relevant de l'éducation des adultes, on
obtient un chiffre impressionnant: plus d'un quart de la
population est inscrit à une école ou à un établissement de
perfeccionnement professionnel.
Par comparaison avue les pays voisins, la Suisse a un
début de scolarité tradit, à sept ans en règle générale. Les
écoliers suisses ont plus de cours par semaine (usqu'
40 heures) et plus de semaines d'école par année pendant
huit à neut ans. Les horaires socialiers sont encore dans
une large mesure tels qu'ils ont été fixés lors de l'introduction de la scolarité bilgatione au 19° siècle et teinnent peu
compte des changements survenus dans les conditions de
travail et de loisirs des parents.

La sélection professionnelle intervient tôt: le choix se fait généralement avant la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire avant l'âge de 16 ans. En revanche, les étudients n'ententent quier à l'université avant l'âge de 20 ans et les études à l'université durent plus longtemps que dans les atures pays d'Europe.

Les écoles suisses sont très sélectives: les éléves faites sont rapidement sépards des autres et cette sélection est quasi internédiable. Environ 17 pour cent d'une promotion de l'une p

Source d'information: La Suisse vue par les autres – La Suisse par elle-même. Publié en français, allemand, italien, anglais et espagnol par les Editions Scalo, Zurich, 1992

